

# L'industrie sucrière fidjienne

## Investir dans la technologie durable

L'actuel régime du sucre de l'UE arrive à échéance. Bientôt, les exportateurs de sucre des pays ACP comme les Fidji vont devoir faire face à des réductions substantielles des prix préférentiels qu'ils perçoivent actuellement. Pour l'industrie sucrière fidjienne, la perspective est inquiétante. Depuis le début, l'UE a défini la forme du secteur d'exportation sucrier fidjien. Elle a maintenant l'obligation claire d'aider l'industrie à s'ajuster à une nouvelle ère commerciale. Des investissements dans la technologie durable (comme la production d'électricité à base de la *bagasse* et de bio éthanol à base de sucre) offrent une occasion unique de revitaliser le secteur sucrier et restaurer sa rentabilité. Par un investissement dans la technologie, l'UE peut apporter une assistance durable à un secteur d'importance vitale pour les Fidji et le bien-être de ses citoyens.

## Résumé

Le rôle pivot du sucre dans la société fidjienne et dans l'économie du pays remonte à 1882, date de la première récolte. Des décennies plus tard, les Accords de Lomé puis de Cotonou avec l'Union européenne sous-tendent la croissance des Fidji par l'exportation depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les Fidji, comme d'autres pays producteurs de sucre membres du groupe Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP), ont jusqu'à présent dépendu d'un quota annuel d'exportation vers l'UE, à des prix alignés sur le prix du sucre dans l'Union européenne elle-même – qui est 3 à 4 fois supérieur au prix du marché mondial.

Cette situation est intenable. Aux prix internes élevés et aux quotas de production, s'ajoutent les autres aspects centraux du régime du sucre de l'UE comme les restrictions sur les importations et les subventions à l'exportation – ces dernières contribuant de manière substantielle aux pratiques de dumping de l'UE.

Une quantité de sucre équivalente aux importations des pays ACP sous le système des quotas est ponctuellement ré-exportée chaque année, ce qui dévalue le prix mondial du sucre. Les quotas d'importations limitent les industries sucrières efficaces dans les pays moins développés (PMA), leur volant l'opportunité de poursuivre leur croissance liée aux exportations dans un secteur où elles devraient être compétitives sur le plan international.

Le changement, cependant, est imminent. A l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'UE a récemment été condamnée suite à une plainte portée par l'Australie, le Brésil et la Thaïlande contre ses exportations de sucre subventionnées. Elle a également été déboutée dans le cadre de la procédure d'appel. L'UE a maintenant indiqué que le régime sera révisé.

Actuellement, 1,3 milliard d'euro de subventions à l'exportation sont versés chaque année à des raffineries et des entreprises qui exportent du sucre. L'UE propose de réduire son prix interne de soutien au sucre. Si cela se produit, parce que le prix reçu par les pays ACP est lié à ce prix interne, le prix garanti chutera également. La Commission européenne a proposé des réductions des prix de référence en 2 ans de 39% pour le sucre blanc et de 42% pour le sucre de betterave. Ces réductions étaient censées débiter en 2005, mais il est plus que vraisemblable qu'elles ne deviennent effectives qu'en 2006. La Fiji Sugar Corporation (FSC) estime pour sa part que le prix du sucre chutera de 23% en 2006.

Les réductions de prix auraient un sérieux effet aux Fidji. Comme dans de nombreux autres pays en développement qui dépendent des prix européens élevés, l'industrie sucrière fidjienne est inefficace, insolvable et dépendante des prêts gouvernementaux. Malgré cela et d'autres problèmes, y compris la chute de la production elle-même, des mesures pratiques peuvent être prises pour restaurer la prospérité de l'industrie sucrière fidjienne et lui permettre de survivre aux réductions de prix qui s'annoncent. L'UE a dans ce sens l'obligation d'assister les Fidji, et a annoncé – au moins de manière rhétorique – qu'elle fournira l'aide financière nécessaire pour faciliter la transition vers le nouveau régime.

Le cabinet fidjien a approuvé le principe d'un plan de réforme de l'industrie sucrière qui a été préparé par une mission technique du gouvernement indien – également appelé le « Plan des experts indiens ». Ce plan, évalué à 86 millions de dollars fidjiens,<sup>1</sup> viserait des mises à niveau significatives des infrastructures et des changements dans les techniques utilisées pour produire le sucre, y compris des changements dans les variétés de semences cultivées. Cependant, deux aspects importants ne sont pas mentionnés de manière très détaillée dans ce plan: la génération d'électricité par l'industrie sucrière et la production de biocarburant à l'éthanol à base de sucre.

Pour d'autres producteurs de sucre, la production d'énergie électrique à partir de la bagasse<sup>2</sup> a permis de réduire leur dépendance par rapport aux carburants fossiles importés. A présent, les Fidji dépendent de précieuses réserves de diesel pour la production électrique, alors que la sécheresse a considérablement fait baisser les niveaux d'eau du barrage hydroélectrique de Monasavu. La bagasse est un combustible aisément disponible et renouvelable et présente l'avantage supplémentaire d'être « neutre en carbone ». Ceci soulève le potentiel de revenus générés par l'échange des crédits d'émission de carbone dans le cadre du Schéma des échanges d'émissions de l'UE, une initiative parallèle au Protocole de Kyoto

Un exemple à suivre par les Fidji est celui de l'île Maurice, un autre petit état insulaire en voie de développement. L'île Maurice est dépourvue de gisements de carburant fossile mais génère aujourd'hui 42% de son électricité grâce à la bagasse. Des études académiques menées à l'Université du Pacifique Sud et par des experts mauriciens ont conclu que le potentiel d'une telle génération existe aussi au Fidji.

L'éthanol (ou bioéthanol) est un carburant qui résulte de la fermentation du sucre de canne. Carburant propre pour les véhicules, il peut être utilisé seul ou mélangé avec du pétrole ou du diesel. Le Brésil dispose du programme de fabrication d'éthanol à base de sucre le plus développé au monde, ce qui lui a déjà permis d'économiser des centaines de millions de dollars qui auraient été dépensés dans des importations de carburant.

Le cas des Fidji est évidemment d'une toute autre échelle que celui du Brésil, mais l'introduction, au niveau national, d'un carburant mélangeant 10 à 25% d'éthanol au pétrole ne requerrait pas de modification des moteurs des véhicules et pourrait économiser les devises étrangères du pays. Le programme brésilien d'éthanol trouve sa genèse dans la chute des prix mondiaux du sucre et la hausse du prix du pétrole au milieu des années 70 — un scénario qui se répète aujourd'hui.

L'industrie et le gouvernement fidjiens appuient la génération d'électricité à partir de la bagasse et la production d'éthanol carburant à base de sucre. Le gouvernement a approuvé le Plan des experts indiens et a récemment indiqué qu'il les considérait tous deux comme des secteurs viables et

---

<sup>1</sup> La valeur de cette devise fluctue entre l'euro et le dollar. En septembre 2005, 10 dollars fidjiens valaient 4,7 euro / 5,9 dollars.

<sup>2</sup> La bagasse est le résidu fibreux de la canne à sucre qu'on a passée par le moulin pour en tirer le suc. La bagasse est un sous-produit extrêmement combustible, et est actuellement employée pour actionner des moulins de sucre.

importants sur lesquels il fallait se concentrer afin de préparer l'industrie sucrière aux réductions de prix à venir. La FSC a annoncé que ses moulins devraient être améliorés pour permettre l'exportation de l'électricité à l'échelle nationale des Fiji, et réclame une pleine étude de faisabilité pour étudier d'autres méthodes de développer l'utilisation de l'éthanol carburant. Le potentiel en terme de création d'emplois, particulièrement dans le secteur rural, a attiré un soutien intersectoriel pour ces initiatives.

Si l'UE cessait de subventionner ses exportations de sucre domestique, elle économiserait chaque année 1,3 milliard d'euro. Oxfam International demande que 500 millions d'euro de ces économies soient transférés chaque année dans un fond d'aide aux producteurs de sucre des pays en développement afin qu'ils puissent se préparer au nouveau régime du sucre et faire face à tous ses effets négatifs.<sup>3</sup>

L'UE a l'obligation d'aider les pays qui sont dépendants depuis longtemps de ses prix préférentiels. Suivre les étapes suivantes aidera à réaliser cette obligation, et aidera à prévenir des souffrances aux Fidji en empêchant l'effondrement d'une industrie qui fait vivre plus de 30% de la population. L'UE devrait utiliser une partie de ce fond de 500 millions d'euro pour:

- Soutenir immédiatement le "Plan des experts indiens" et financer les 86 millions de dollars fidjiens d'infrastructure (en remplacement d'un prêt accordé par le gouvernement indien);
- Financer des études de faisabilité détaillées et indépendantes relatives au développement d'une industrie de l'éthanol carburant à base de sucre visant un mélange national à 25%, et soutenir les plans de la FSC quant à la production électrique à partir de la bagasse;
- Financer le développement de ces deux zones importantes, séparément du Fond européen de développement (FED) existant, sans condition politique et indépendamment des négociations d'Accords de partenariat économique;
- Financer l'établissement d'une conférence des producteurs de sucre ACP, de manière à ce que ces pays touchés par la réforme du régime européen du sucre puissent partager leur expérience;
- Mettre en place un fond de recherche et d'extension. Cela stimulerait la coopération internationale en matière de recherche spécifiquement centrée sur l'industrie sucrière des pays en développement, tout en fournissant aux agriculteurs une rallonge financière.

---

<sup>3</sup> Voir l'annexe 3 pour un résumé des recommandations d'Oxfam par rapport à la réforme du sucre de l'UE et également, pour plus de détails, Watkins, K. (2004) et Fowler, P. et R. Fokker (2004).

© Oxfam International septembre 2005

Ce rapport a été rédigé par Eamonn Deverall et Shuna Lennon. Oxfam tient à remercier tout particulièrement le Pr. Biman C. Prasad et le Dr. Mahendra Reddy de l'Université du Pacifique Sud ainsi que Bernard Milford, responsable politique des cultivateurs de cannes à sucre - Australie. Oxfam remercie également le Dr Claire Slatter et Andrew Cornwall pour leur assistance dans sa réalisation.

Version française : Thomas Noirfalisse

Ce document fait partie d'une série visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk).

Pour toute information supplémentaire sur les sujets abordés dans ce document ou sur la campagne Pour un commerce équitable, contactez par courriel: [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org) ou visitez: [www.maketradefair.com](http://www.maketradefair.com).

**Oxfam International** est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : [www.oxfam.org/fr](http://www.oxfam.org/fr)

**Les bureaux de plaidoyer d'Oxfam International:**

Washington: 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036, USA

Tel: +1.202.496.1170. E-mail: [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Bruxelles: 22 rue du Commerce, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel: +322.502.0391. E-mail: [luis.morago@oxfaminternational.org](mailto:luis.morago@oxfaminternational.org)

Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse

Tel: +41.22.321.2371. E-mail: [celine.charveriat@oxfaminternational.org](mailto:celine.charveriat@oxfaminternational.org)

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA

Tel: +1.212.687.2091. E-mail: [nicola.reindorp@oxfaminternational.org](mailto:nicola.reindorp@oxfaminternational.org)

Tokyo: Oxfam Japan, Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan

Tel/Fax: +81.3.3834.1556. E-mail: [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Oxfam America</b><br/>26 West St.<br/>Boston, MA 02111-1206, USA<br/>Tel: +1.617.482.1211<br/>E-mail: <a href="mailto:info@oxfamamerica.org">info@oxfamamerica.org</a><br/><a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a></p>                       | <p><b>Intermón Oxfam (Spain)</b><br/>Roger de Llúria 15<br/>08010, Barcelona, Spain<br/>Tel: +34.902.330.331<br/>E-mail: <a href="mailto:info@intermonoxfam.org">info@intermonoxfam.org</a><br/><a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a></p>   |
| <p><b>Oxfam Australia</b><br/>156 George St.<br/>Fitzroy, Victoria 3065,<br/>Australia<br/>Tel: +61.3.9289.9444<br/>E-mail: <a href="mailto:enquire@caa.org.au">enquire@caa.org.au</a><br/><a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a></p>                     | <p><b>Oxfam Ireland</b><br/><u>Dublin Office</u>, 9 Burgh Quay, Dublin 2<br/>Ireland, Tel: +353.1.672.7662<br/><u>Belfast Office</u>, 115 North St, Belfast BT1<br/>1ND, UK, Tel: +44.28.9023.0220<br/>E-mail: <a href="mailto:communications@oxfam.ie">communications@oxfam.ie</a><br/><a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a></p> |
| <p><b>Oxfam Canada</b><br/>250 City Centre Ave, Suite 400<br/>Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada<br/>Tel: +1.613.237.5236<br/>E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.ca">info@oxfam.ca</a><br/><a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a></p>                               | <p><b>Oxfam New Zealand</b><br/>PO Box 68357, Auckland 1032<br/>New Zealand<br/>Tel: +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666)<br/>E-mail: <a href="mailto:oxfam@oxfam.org.nz">oxfam@oxfam.org.nz</a><br/><a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a></p>   |
| <p><b>Oxfam Germany</b><br/>Greifswalder Str. 33a<br/>10405 Berlin, Germany<br/>Tel: +49.30.428.50621<br/>E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.de">info@oxfam.de</a><br/><a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a></p>   | <p><b>Novib Oxfam Netherlands</b><br/>Mauritskade 9, Postbus 30919<br/>2500 GX, The Hague, The Netherlands<br/>Tel: +31.70.342.1621<br/>E-mail: <a href="mailto:info@novib.nl">info@novib.nl</a><br/><a href="http://www.novib.nl">www.novib.nl</a></p>  |
| <p><b>Oxfam Great Britain</b><br/>Oxfam House, John Smith Drive<br/>Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK<br/>Tel: +44.(0)1865.473727<br/>E-mail: <a href="mailto:enquiries@oxfam.org.uk">enquiries@oxfam.org.uk</a><br/><a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a></p> | <p><b>Oxfam Solidarité (Belgium)</b><br/>Rue des Quatre Vents 60<br/>1080 Brussels, Belgium<br/>Tel: +32.2.501.6700<br/>E-mail: <a href="mailto:oxfamsol@oxfamsol.be">oxfamsol@oxfamsol.be</a><br/><a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a></p>  |
| <p><b>Oxfam Hong Kong</b><br/>17/fl., China United Centre<br/>28 Marble Road, North Point, Hong Kong<br/>Tel: +852.2520.2525<br/>E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.org.hk">info@oxfam.org.hk</a></p>   | <p><b>Oxfam Québec</b><br/>2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200<br/>Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada<br/>Tel: +1.514.937.1614<br/>E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.qc.ca">info@oxfam.qc.ca</a></p>   |

Published by Oxfam International September 2005

Published by Oxfam GB for Oxfam International under ISBN 978-1-84814-662-4